



Énoncé de position de protéines de prions

Avril 2011

Énoncé de position de la SCFA sur la signification clinique possible de protéines de prions dans les gonadotrophines ménopausiques humaines extraites de l'urine ainsi que dans la gonadotrophine chorionique humaine

Des données récentes publiées par van Dorsselaer et al. indiquent que les gonadotrophines urinaires, incluant la gonadotrophine chorionique humaine extraite de l'urine, pourraient contenir des protéines de prion normales. De telles protéines sont souvent présentes dans l'urine de la plupart des individus en bonne santé. En revanche, les protéines de prion anormales ne se trouvent pas habituellement dans l'urine d'individus en bonne santé. Les protéines de prion anormales sont impliquées dans certains troubles neurologiques, plus spécifiquement dans la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), l'équivalent chez les humains de la « maladie de la vache folle ». Il est important de noter que van Dorsselaer et al. n'ont décelé aucune protéines de prion anormales dans les gonadotrophines urinaires. L'inquiétude suscitée par les auteurs tient à leur suggestion que les protéines de prion anormales pourraient à un moment donné contaminer les gonadotrophines urinaires. D'après les recherches des auteurs et d'autres personnes, cela ne s'est jamais produit. De plus, van Dorsselaer et al. reconnaissent qu'il n'y a pas de cas connus de MCJ associés à l'utilisation de gonatrophines humaines extraites de l'urine, y compris les préparations de FSH/LH ou de gonadotrophines chorioniques. Les auteurs concluent que la disponibilité des gonatrophines recombinantes pourrait réduire encore davantage le risque de contamination par les prions. L'étude considère qu'il s'agit d'une question importante étant donné que l'utilisation des gonadotrophines est généralisée.

La SCFA a examiné l'étude publiée par van Dorsselaer et al. et trouve ces données fort intéressantes. Cependant, la préoccupation formulée par les auteurs ne s'appuie pas sur des



CANADIAN FERTILITY AND ANDROLOGY SOCIETY
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE FERTILITÉ ET D'ANDROLOGIE

preuves cliniques puisque aucune relation de cause à effet n'a jamais été démontrée. La question de la signification clinique de ces observations demeure sans réponse. Néanmoins, la SCFA continuera à étudier ces données de même que d'autres documents sur ce sujet. Au cours des semaines qui viennent, nous espérons émettre des commentaires plus élaborés sur l'innocuité des hMG (gonadotrophines ménopausiques humaines) extraites de l'urine.

À ce moment-ci, la SCFA peut conclure que :

Les gonadotrophines urinaires peuvent contenir des protéines de prion normales. À l'heure actuelle, il ne semble y avoir aucune conséquence clinique.

Les hMG extraites de l'urine existent depuis plus de 50 ans et ont été utilisées par des millions de femmes à travers le monde. À ce jour et au meilleur de notre connaissance, on n'a jamais rapporté de cas de maladie associée aux prions, telle que la MCJ, chez une femme exposée auparavant aux gonadotrophines urinaires.

Les prions peuvent être transmis facilement par injection intramusculaire. Toutefois, les préparations de gonadotrophines urinaires utilisées actuellement sont injectées le plus souvent par voie sous-cutanée. Nous n'avons connaissance d'aucun risque de transmission de prions à la suite d'une injection sous-cutanée.

Selon l'état actuel des connaissances et la documentation à jour, il ne semble exister aucunes différences cliniques confirmées, quant à l'innocuité et à l'efficacité, entre les gonadotrophines urinaires actuellement disponibles et les nouvelles gonadotrophines recombinantes. La SCFA demeure vouée à la protection de la sécurité et du bien-être de ses patients. Dans cet état d'esprit, nous continuerons à surveiller les nouvelles publications médicales et nous attendrons d'autres évaluations par des experts de réputation internationale dans ce domaine à mesure que ces données feront l'objet d'examen plus approfondis.